D'UNE DEFICIENCE VISUELLE A UNE SITUATION DE HANDICAP



Association de Réadaptation et de Réinsertion pour l' Autonomie des Déficients Visuels

Françoise GERIN-ROIG Ophtalmologiste, Présidente de l'ARRADV

SOMETRAV 16 juin 2015

D'UNE DEFICIENCE VISUELLE A UNE SITUATION DE HANDICAP

- Définition de la Déficience visuelle:
 Approche fonctionnelle
- Handicap visuel
- Handicap visuel et travail



DÉFINITIONS DE LA CÉCITÉ ET DE LA MALVOYANCE SELON L'OMS

Type		Acuité avec la meilleure correction possible		Largeur du champ
		Maximum	Minimum	visuel
Malvoyance	1	3/10 (0,3)	1/10(0,1)	au moins
	2	1/10(0,1)	1/20(0,05)	20°
	3	1/20 (0,05)	1/50(0,02)	entre 5° et 10°
Cécité	4	1/50 (0,02)	Perception de la lumière	inférieur à 5°
	5	Pas de perception de la lumière		

- Elle se réfère au seul marqueur uniformément répandu, à savoir la mesure de l'acuité visuelle de loin
- Or, eu égard au rôle complexe et polymorphe la vision, à l'interaction constante de cette vision avec l'environnement physique source de variabilité, cette définition devrait inclure l'ensemble des paramètres qui constituent l'enveloppe de vision





Quelques précisions complémentaires:

- ✓ Notion d'apparition : de naissance ou acquise
- ✓ Notion d'évolutivité avec sa part d'inconnu
- ✓ Notion de capacité visuelle qui associe à l'enveloppe de vision :
 - L'intégration psycho visuelle
 - L'environnement familial et social



- « Une personne malvoyante est une personne dont la DV entraîne une incapacité dans l'exécution d'une ou plusieurs activités suivantes :
- Lecture et écriture,
- Appréhension de l'espace et des déplacements,
- Activités de la vie quotidienne,
- Communication,
- Poursuite d'une activité exigeant le maintien prolongé de l'attention visuelle ».

(2003 Union Européenne des Aveugles)



HANDICAP VISUEL

Identification, lecture, écriture...

Activités professionnelle

PERSONNE DV sévère **Déplacements**

Vie quotidienne



Isolement, sentiment d'insécurité, Retentissement sur la qualité de vie

PERTE D'AUTONOMIE



HANDICAP VISUEL

- Même si schématiquement on distingue 4 tableaux fonctionnels:
 - Atteinte de la vision centrale
 - Atteinte de la vision périphérique
 - Vision globalement floue
 - Atteinte cérébrale plus géométrique
- Jamais d'adéquation entre:
 - Atteinte physiologique et son étiologie et
 - Retentissement fonctionnel

HV AU TRAVAIL

- C'est de façon évidente
- Quelle solution pour l'accès au poste de travail : trajet du domicile à l'entreprise ? voiture et transports en commun
- Quel outil technique pour pouvoir effectuer le travail ? Accès à l'information écrite
- Une aide humaine est elle nécessaire ?

Quel risque accidentel suivant la professio

H V AU TRAVAIL

Mais aussi savoir que le HV implique:

- Une altération importante de la communication non verbale
- Une difficulté d'adaptation à tout changement
- Une appréhension dans les déplacements au sein de l'entreprise
- Une forte sensibilité à l'environnement lumineux et à sa variabilité
- Une notion d'effort constant, de besoin de concentration accrue, de fatigabilité

Des modifications de comportement déroutantes pour l'entourage professionnel



HV: CONCLUSION

- ➤ Le handicap visuel est toujours difficile à appréhender et à comprendre !
- L'entourage même proche appréhende mal ce que la personne devenue malvoyante voit encore et ce qu'elle ne voit plus.
- ➤ Le handicap visuel même modéré ne signifie pas uniquement difficultés dans la lecture et l'écriture !
- Pourtant la personne elle-même ne mentionne bien souvent ses difficultés que dans ces champs là !
- ➤ Le handicap visuel sévère évolutif a un impact psychologique majeur
- ➤ Le handicap visuel peut contraindre à une certaine forme de dissimulation !!!!

